



Rapport d'activité 2011

Revue de l'année	2
Statistiques	4
Compte de résultat 2011	7
Bilan au 31 décembre 2011	8
Annexe aux comptes 2011	9
Rapport de l'organe de révision	10
Composition personnelle	11

Zurich, le 16 mars 2012



Revue de l'année

Après 18 mois de léthargie, le marché des offres publiques d'acquisition a repris de la vigueur au premier semestre 2011 pour se ralentir considérablement au deuxième semestre. Les incertitudes de l'environnement économique marquent néanmoins l'activité de la Commission. Les transactions sont plus complexes, leur préparation plus longue, les parties toujours plus soucieuses qu'elles se réalisent comme et quand elles l'ont prévu (deal certainty). Et celles qui ne se réalisent pas ne sont pas rares.

L'année 2011 n'a vu aucun changement dans la réglementation des offres publiques d'acquisition, sauf à noter une modification de l'ordonnance de la FINMA (OBVM-FINMA) au domaine voisin de la déclaration des participations importantes. Il n'en ira probablement pas de même en 2012.

Le Conseil fédéral a soumis à l'Assemblée fédérale une proposition de révision de la loi sur les bourses qui traite des abus de marché. Cette proposition comprend également des améliorations en matière d'OPA : modification du champ d'application, relèvement de 2% à 3% du seuil permettant aux actionnaires d'être partie à la procédure, suppression des fêtes devant le Tribunal administratif fédéral et règle relative aux émoluments. La proposition la plus significative porte sur le prix minimum des offres obligatoires. Le Conseil fédéral a retenu l'une des deux propositions préparées par la Commission : un offrant ne devrait plus pouvoir offrir aux actionnaires publics un prix inférieur au prix le plus élevé qu'il a payé au cours des 12 mois précédant l'offre. Les vives réactions des investisseurs et de l'opinion publique dans les transactions *Harwanne* et *Quadrant* ont montré que la « prime de contrôle » autorisée par la règle actuelle (art. 32 al. 4 LBVM) n'apparaît plus comme une dérogation justifiée au principe d'égalité de traitement des actionnaires.

Hormis deux offres publiques d'échange (*Swiss Re*, *BKW FMB Energie*) visant chacune à restructurer un groupe de sociétés pour le mettre sous le contrôle d'une holding, aucune prise de contrôle n'a pris la forme d'une offre publique d'échange depuis 2010. La Commission s'interroge sur l'opportunité d'une révision partielle de la circulaire n° 4 (offres publiques d'échange volontaires) adoptée en 2009.

Les émoluments perçus en 2011 ont légèrement excédé les charges de la Commission de sorte qu'il n'a pas été nécessaire de faire appel à l'obligation de couverture des coûts que la loi met à la charge des bourses suisses. La Commission et SIX Swiss Exchange SA ont néanmoins adopté une nouvelle convention pour régler les modalités de ce soutien financier, s'il devenait nécessaire.



A la fin de l'année écoulée, la Commission a pris congé de son vice-président, M. Walter Knabenhans, ainsi que de M. Thierry de Marignac. Tous deux ont mis leurs compétences et leur expérience à la disposition de notre autorité pendant la durée maximale prévue par nos règles. Je leur redis ici notre très vive reconnaissance. La FINMA a désigné M. Raymund Breu vice-président de la Commission et a nommé deux nouveaux membres en la personne de MM. Lionel Aeschlimann et Thomas Müller, auxquels j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue.

Pour la Commission:

Prof. Luc Thévenoz
Président



Statistiques

Offres	2011	2010	2009
Total	12	3	10
- dont offres obligatoires	2	0	3
- dont offres volontaires	10	3	7
- dont offres concurrentes	0	0	0
- dont initialement amicale ¹	11	3	9
- dont initialement hostile ²	1	0	1
- dont offres en espèces	9	3	7
- dont offres d'échange	2	0	3
- dont offres mixtes	1	0	0
- dont offres avec alternative en espèces	0	0	0
Programmes de rachat			
Total	18	15	18
- dont exonérations en procédure d'annonce ³	16	12	13
- dont exonérations par décision	2	3	5
- dont rachats au prix du marché	18	15	16
- dont rachats sur ligne ordinaire	2	2	2
- dont rachats sur une ligne séparée	16	13	14
- dont rachats à prix fixe	0	0	1
- dont rachats par options put	0	0	1
- dont rachats par échange	0	0	0
Autres procédures			
Total	4	13	12
- Dérogation à l'obligation de présenter une offre	0	4	5
- (Non-)existence de l'obligation de présenter une offre	4	7	7
- Application du droit suisse des OPA	0	2	0
- Offre potentielle	0	0	0
- Qualification fairness opinion	2	—	—
- Autres	0	0	0
Décisions			
- Nombre total de décisions de la COPA	38	18	42
- dont décisions publiées	37	17	41
- dont décisions non publiées	1	1	1
- Nombre de décisions contestées			
- devant la COPA (opposition)	1	0	2
- devant la FINMA (recours)	4	0	2
- devant le TAF (recours)	2 ⁴	0	1

¹ Le rapport du conseil d'administration recommande d'accepter l'offre ou renonce à formuler une recommandation.

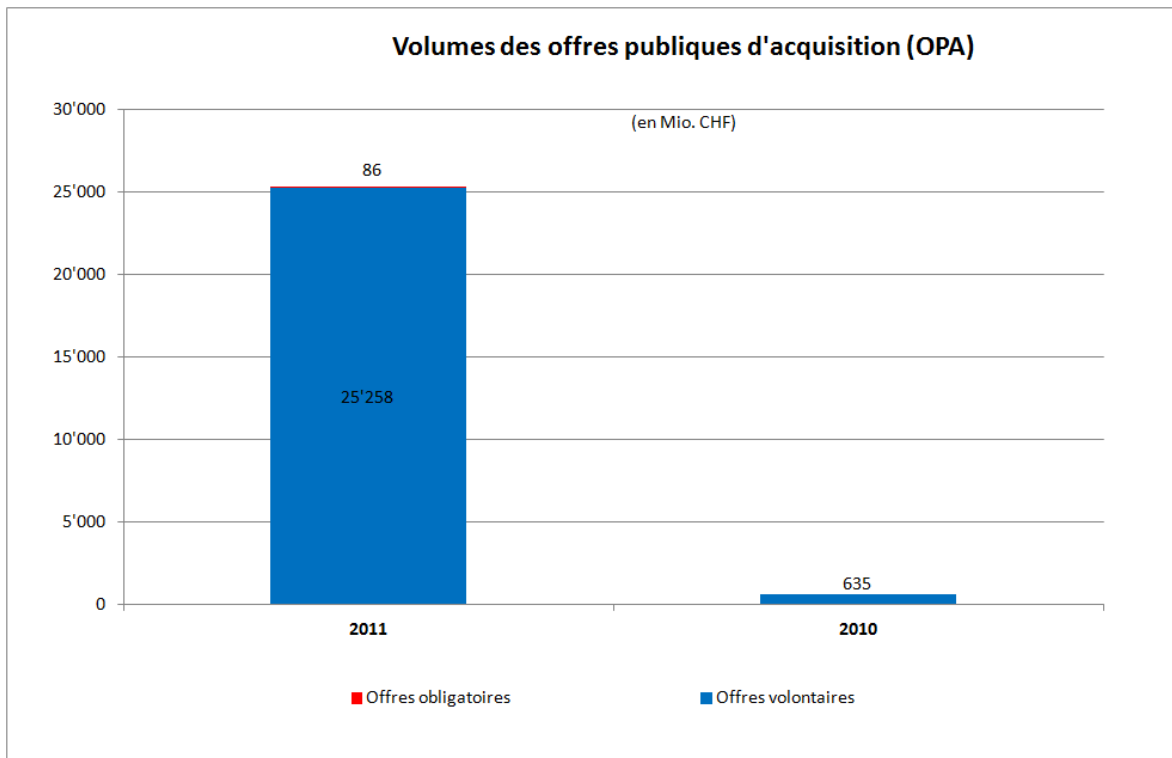
² Le rapport du conseil d'administration recommande de refuser l'offre.

³ Une exonération en procédure d'annonce et une décision peuvent être prononcées pour un même programme de rachat (par exemple en présence d'une modification du but ou de l'augmentation des volumes).

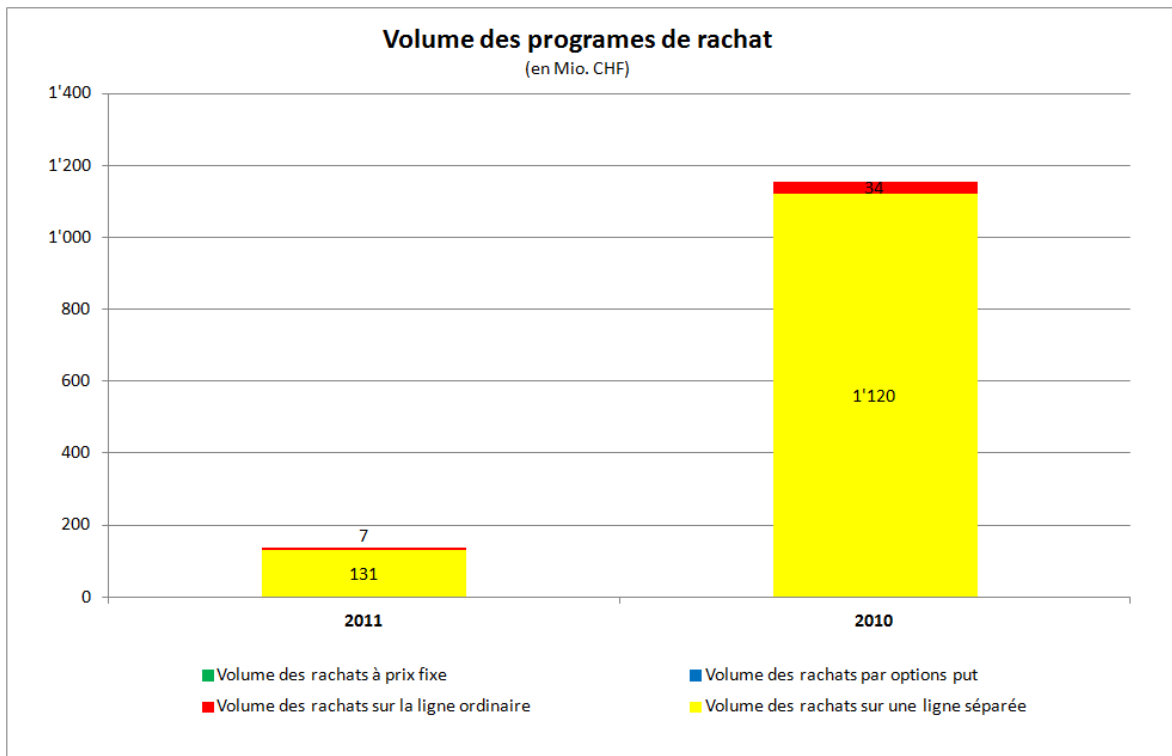
⁴ Dont un recours a été retiré.



Offres publiques d'acquisition

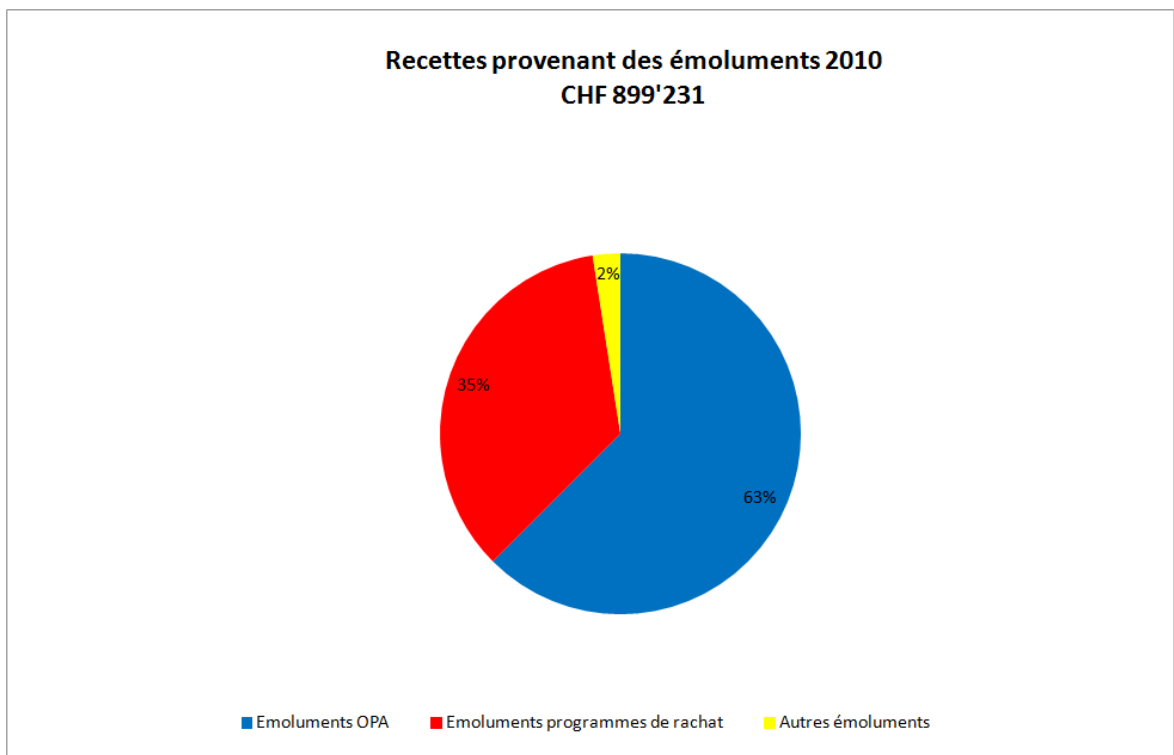
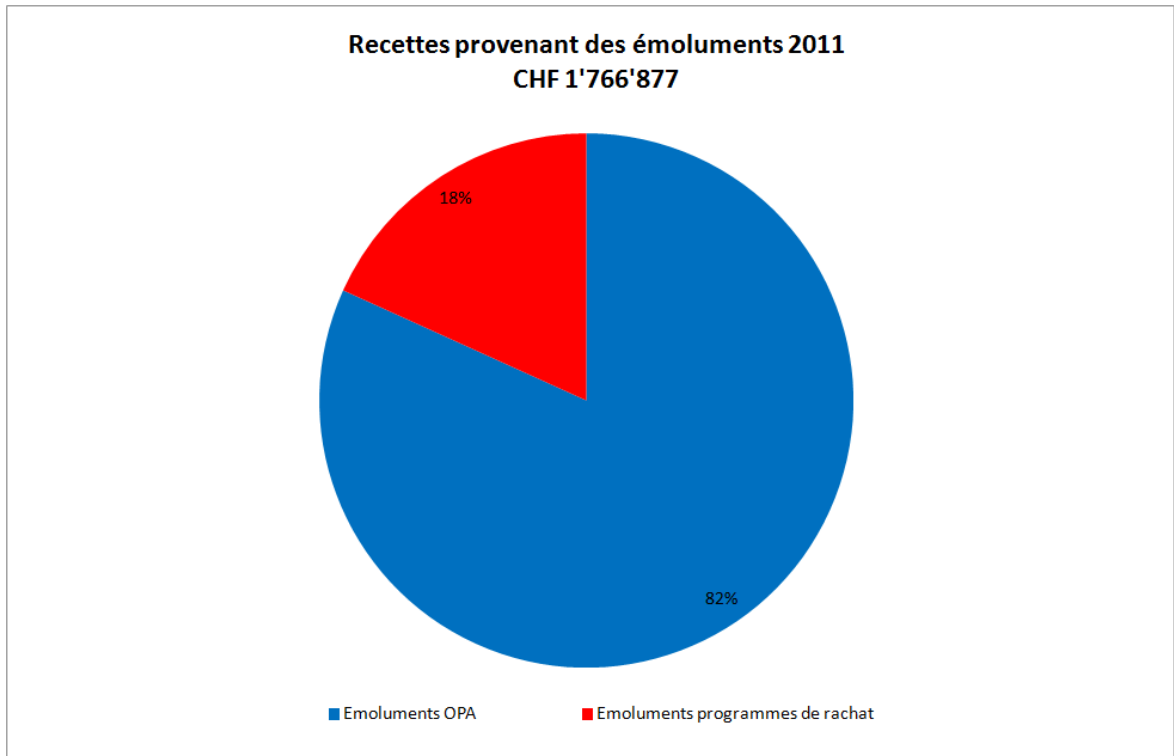


Programmes de rachat





Émoluments





Comptes annuels 2011 de la Commission des OPA

Compte de résultat pro 2011 en CHF

Produits	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Produit provenant d'émoluments	1,766,877	899,231
Produit des intérêts	1,878	4,120
Autres produits	66	69
Total produits	1,768,821	903,420
Charges		
Honoraires président et membres	536,500	426,000
AVS + débours président et membres	40,791	31,634
Charges de personnel collaborateurs	837,897	860,772
Charges de loyer et charges accessoires	95,497	93,633
Entretien, réparations	19,774	24,658
Charges de bureau et administratives	158,930	122,333
Consultations	0	4,300
Site internet	1,989	8,410
Amortissements	1,600	2,300
Charges d'intérêt et frais bancaires	166	254
Total charges	1,693,145	1,574,294
Excédent résultant de l'activité ordinaire	75,676	-670,874
Charges extraordinaires ⁵	-37,385	0
Résultat annuel (excédent de produits/charges)	38,291	-670,874

⁵ Charges extraordinaires : coûts IT relatifs à l'exercice 2010 comptabilisés rétrospectivement.



Bilan au 31 décembre 2011
en CHF

Actifs	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Liquidités	911,935	702,530
Créances résultant de prestations	122,232	186,000
Créance impôt anticipé	657	1,442
Actifs transitoires	57,960	178,916
<i>Total actifs circulants</i>	<i>1,092,784</i>	<i>1,068,888</i>
Matériel	3,800	5,400
<i>Total immobilisations</i>	<i>3,800</i>	<i>5,400</i>
Total actifs	1,096,584	1,074,288
Passifs		
Dettes résultant de prestations	6,588	6,295
Passifs transitoires	16,091	32,380
<i>Total fonds étrangers</i>	<i>22,679</i>	<i>38,675</i>
Fonds propres	1,035,614	1,706,487
Excédent de produits/charges	38,291	-670,874
<i>Total fonds propres</i>	<i>1,073,905</i>	<i>1,035,613</i>
Total passifs	1,096,584	1,074,288



Annexe aux comptes annuels 2011 en CHF

Indications relatives à l'évaluation du risque

Lors d'une de ses séances, la Commission des OPA a examiné les risques qui peuvent avoir une influence directe sur ses comptes annuels.

Selon l'art. 23 al. 5 LBVM, les bourses supportent les frais de la Commission des OPA. Le risque de capitalisation insuffisante de la Commission des OPA est dès lors limité par cette garantie de déficit.

Il n'existe aucune autre information devant être mentionnée au sens de l'art. 663b CO.

Indications facultatives

Les comptes annuels sont établis selon les principes d'une tenue régulière des comptes, afin que l'état de la fortune et du rendement de la société puisse être évalué de manière la plus fiable possible (Art. 662 ss CO).



Rapport de l'organe de révision

BUDLIGER TREUHAND AG

Waffenplatzstrasse 64
CH-8002 Zürich
Postfach
CH-8027 Zürich
T +41 (0)44 289 45 45
F +41 (0)44 289 45 99
mail@budliger.ch
www.budliger.ch

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision an die Übernahmekommission, Zürich

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der Übernahmekommission für das am 31. Dezember 2011 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Präsident der Übernahmekommission verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, diese zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich der Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Zürich, 28. Februar 2012
KA/MRo

Budliger Treuhand AG

Urs Karrer
Leitender Revisor
dipl. Wirtschaftsprüfer
zugelassener Revisionsexperte

Mark Roth
dipl. Wirtschaftsprüfer
zugelassener Revisionsexperte

Beilage:
- Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang)



Member of MGI: A worldwide association of independent auditing, accounting and consulting firms. Neither MGI nor any member firm accepts responsibility for the activities, work, opinions or service of any other members.



Mitglied der Treuhand-Kammer
Member of the Swiss Institute of Certified
Accountants and Tax Consultants



Composition personnelle de la Commission des OPA au 31 décembre 2011



Prof. Dr. Luc Thévenoz, Président

Professeur à l'Université de Genève (www.unige.ch)
Directeur du Centre de droit bancaire et financier (www.unige.ch/cdbf)
Ancien membre de la Commission fédérale des banques (2001-2007) et
du Claims Resolution Tribunal for Dormant Accounts in Switzerland
(1997-2001)
Président de la Commission depuis le 1er janvier 2008



Walter Knabenhans, Vice-Président jusqu'au 31 décembre 2011

Financial Advisor
Président du conseil d'administration de Bellevue Group AG, Küsnacht
(ZH)
Membre de 1999 à 2011, Vice-président de 2008 à 2011



Dr. Raymund Breu, Vice-Président dès le 1^{er} janvier 2012

Ancien Directeur Financier et Membre du Comité de Direction du Groupe
(ECN) Novartis SA
Membre du conseil d'administration de Swiss Re
Membre du conseil d'administration de Nobel Biocare Holding AG
Membre depuis 2002, Vice-Président dès le 1^{er} janvier 2012



Thierry de Marignac

Partner, Mirabaud & Cie., Banquiers privés, Genève
Membre de 2000 à 2011



Prof. Dr. Susan Emmenegger

Avocate, Dr. en droit, Professeur ordinaire de droit bancaire et privé,
Université de Berne
Directrice de l'Institut de droit bancaire
Membre depuis 2005



Dr. Susanne Haury von Siebenthal

Directrice Asset Management et membre de la direction de la Caisse
fédérale de pensions PUBLICA
Membre du Comité de placement de la Caisse de pensions de ABB
Membre depuis 2008



Prof. Dr. Regina Kiener

Avocate, Professeur ordinaire de droit public, Université de Zurich
Membre depuis 2008



Prof. Dr. Henry Peter

Avocat, PSMLaw SA, Lugano
Professeur de droit commercial, Université de Genève
Membre de la Commission des Sanctions de SIX Swiss Exchange
Vice-président de la chambre disciplinaire pour les cas de dopage de l'Association Olympique Suisse
Membre du Conseil d'administration de la Caisse de Pension de la Commune de Lugano
Membre du Conseil d'administration de Swiss Life Holding et d'autres sociétés non cotées
Membre depuis 2004



Thomas Rufer

Consultant indépendant (THR Consulting, Thomas Rufer)
Vice-Président du conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR) ; Président à partir du 1^{er} janvier 2012
Membre du conseil d'administration et du comité de révision de la Banque cantonale bernoise
Membre du conseil d'administration de Givaudan SA
Membre depuis 2007

**Nouveaux membres de la Commission
dès le 1^{er} janvier 2012**



Lionel Aeschlimann

Managing Partner et membre du Comité exécutif de Mirabaud & Cie, Genève
Membre de la Commission d'experts « Asset Management » de la Swiss Funds Association



Thomas A. Müller

Directeur de la division Corporate Center, Directeur Financier (CFO) de Bank Sarasin & Cie AG, Bâle



**Composition personnelle du secrétariat de la Commission des OPA
au 31 décembre 2011**



Sonja Blaas
lic. iur., titulaire du brevet d'avocat



Pascal Bovey
lic. iur., titulaire du brevet d'avocat, MAS in Business Law



Lukas Roos
Dr. iur., titulaire du brevet d'avocat



Manuel Zweifel
lic. iur. HSG, titulaire du brevet d'avocat, économiste d'entreprise